



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants Maison Centrale de Saint-Martin de Ré

Le 9 mars 2019

FEU DE CELLULE !

Ce jour, vers 10 heures, un détenu du quartier Caserne de la Maison Centrale de Saint-Martin de Ré, mécontent de s'être fait saisir la macération qu'il avait concocté afin de s'alcooliser, a mis le feu à sa cellule.

L'incident a nécessité le déclenchement du protocole feu de cellule avec la mise en place d'une équipe d'intervention afin de secourir la personne détenue en attendant l'arrivée des pompiers et du SAMU.

Le détenu a pu être extrait de sa cellule et placé au quartier disciplinaire.

Cet incendie, spectaculaire par sa force, a été maîtrisé par les agents présents malgré un mauvais fonctionnement des Appareils Respiratoires Isolants, mais heureusement aucun agent n'a été blessé. Certains ayant été légèrement incommodés par les fumées ont été pris en charge par l'Unité Sanitaire.

Le Bureau SPS souhaite féliciter les agents qui en intervenant rapidement avec professionnalisme ont permis d'éviter un drame.

Cependant, le Bureau SPS souhaite interpeller la Direction sur le fait qu'il y a eu encore une fois des dysfonctionnements matériels avec les "ARI". Cet aspect doit être considéré le plus rapidement possible afin que les agents puissent intervenir à l'avenir en confiance avec un maximum de sécurité.

Le secrétaire local SPS